

Blandine Bruyère
Psychologue clinicienne
Co-fondatrice d'Appartenances, Lyon

Le demandeur d'asile : objet du tortionnaire, sujet du travail psychothérapique

La demande d'asile est régie par la convention de Genève et par le préambule de la constitution de la République. Ces textes rappellent que les personnes craignant avec raison d'être persécutées du fait de leurs appartenances peuvent bénéficier de la protection de la France, si elles ne peuvent être protégées par leur État. De fait, la plupart des demandeurs d'asile politique accueillis arrivent de pays dans lesquels l'État est reconnu comme agresseur ou ne pouvant assurer la protection de ses sujets ; ce rappel nous permet d'interroger d'emblée la place de la parole comme manifestation de la crainte de persécution et ce que nous pouvons, en tant que psychologue, en entendre, au-delà de la dimension socio-politique très contextuelle, comme nous le montrent les décisions du ministère de l'Intérieur.

L'État, garant de la cohésion sociale, est défaillant ; la « Mère-patrie » n'est plus suffisamment bonne. Le groupe constitué par cette mère-environnante (L. Bleger, 1987) ne fonctionne plus qu'en référence aux parts psychotiques qui la composent.

Dans la réalité socio-politique, les attaques de ces États envers leur peuple sont perpétrées notamment contre la liberté de penser et les appartenances.

Dans la rencontre psychologique avec les réfugiés, les différences de références culturelles et linguistiques, de systèmes de croyance, mais aussi les représentations du soin, sont apparemment autant d'obstacles. L'obstacle le plus important est sans doute constitué par la grande méfiance quant à une situation de relation duelle, d'intimité. Cette méfiance singulière est consécutive au vécu dans la relation duelle bourreau/victime. Chaque face-à-face est ressenti comme une confrontation, un interrogatoire.

L'histoire de Sébastien

Sébastien est francophone, il est originaire du nord du Togo. Agé de trente ans, marié et sans enfant, il est arrivé seul en France six mois avant notre première rencontre. La prudence qu'il me signifiera à certains moments de la prise en charge seront, en ce qui le concerne, amoindrie par la détresse qui l'envahit.

Il m'est adressé en consultation spécifique pour les demandeurs d'asile et réfugiés par le centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) dans lequel il est hébergé. Il se présente très déprimé, disant ne plus en pouvoir de cette situation d'attente qu'il vit remplie de cauchemars, de peurs incessantes, voulant en finir avec cette vie. J'apprendrai au cours de cet entretien que sa femme a été tuée par les militaires après maintes violences, alors qu'elle était enceinte et que lui se trouvait en prison pour avoir servi de « livreur de tracts » contre le pouvoir en place. Sébastien évoque ensuite la succession d'humiliations et de tortures qu'il a subies pendant sa détention, manifestant une impression d'irréalité d'avoir été à ce point l'objet de dégradations par un autre, mais aussi un semblable, puisque son tortionnaire le plus régulier était un ami d'enfance. Les violences qu'il énonce consistent notamment en une inversion des contenus entre ce qui sort ou doit être hors du corps réel et ce qui entre ou est à l'intérieur, mais aussi en une attaque constante des contenants.

Sébastien décrit tout cela sur un mode opératoire, assez désaffectivé, mais avec une sorte de questionnement constant sur la réalité de ce qu'il a vécu, comme pour tester à la fois ma solidité psychique et être rassuré sur sa santé mentale ; il craint avoir imaginé tout cela, il a

l'impression de devenir « fou » tellement les images, les douleurs séquellaires sont vivaces et réelles. J'éprouve en face de lui toute l'horreur de ce qu'on lui inflige, car le récit de sa torture est au présent dans l'entretien, il me l'inflige par son histoire. Je prends alors un peu la mesure de la position nécessaire du bourreau pour agir, mais aussi l'impossible fuite de cette emprise de l'horreur que Sébastien a ressentie. Je nomme l'extrême violence, je verbalise la terreur et l'horreur, bref, j'essaie de survivre à la sidération.

La séance se termine par la mise en place d'un suivi régulier de semaine en semaine, même jour, même heure. Devant le chaos et l'arbitraire que vient de déposer Sébastien, j'éprouve le besoin presque immédiat d'assurer de la régularité.

Les différents moments de l'emprisonnement de Sébastien reviendront par bribes dans les entretiens suivants, souvent accompagnés de plaintes somatiques, comme un aller-retour incessant entre le corps et les images traumatiques, essayant de trouver une position psychique plus confortable, et pouvant faire sens, de rendre « pensable l'impensable ». Il m'interroge pour savoir comment s'y prendre pour mettre à distance, apaiser son mal. Je l'invite en retour à se souvenir de ce que lui proposait sa mère, sa grand-mère pour le soulager d'un mal, tentant de faire appel à ses ressources internes, à ce qui n'aurait pas été atteint par la torture, d'une intériorisation des acquis psychiques. On tente ensemble de retrouver dans sa mémoire l'avant torture, les réponses de soins cohérentes avec ses références culturelles. Ce travail de maïeutique va petit à petit faire son œuvre de tissage du lien et de mémoire. Au fil des séances et des mois, Sébastien gagne en confiance dans cet espace qu'il s'approprie, commence à reprendre contact avec les choses de sa vie qui font sens pour lui, accéder au travail de deuil.

On repère le plus souvent que les actes de violences organisées sont méthodiquement dirigés contre ce qui permet habituellement de se sentir avoir une place dans le groupe, de faire du lien, d'accéder à la création et à la symbolisation. En somme, ce sont surtout les espaces intermédiaires qui sont atteints. L'effraction de la terreur vécue vient toucher au cœur la transitionalité.

L'effroi, la sidération présentée ou transmise (dans la rencontre avec Sébastien) par les personnes victimes de violences d'État interroge le principe de collusion entre fantasmes intrinsèques à toutes vies psychiques et réalité des violences extrêmes venant montrer un « agi » de la violence fondamentale. La torture est d'autant plus redoutable qu'elle atteint les fondements mêmes de la vie psychique, du côté des processus de différenciation. Elle atteint les limites de la pensée, du corps, impose la transgression des interdits et nivelle vers l'universalité du pulsionnel, détruisant les processus de transitionalité, les contenants culturels.

Sébastien ne savait plus ce qu'il devait ou pouvait manger, ses excréments ayant en partie constitué ses repas pendant son emprisonnement, ou comment aborder quelqu'un dans la rue pour lui demander son chemin, sans qu'il prenne le risque d'être agressé ou agresseur...

Reconstruire les étayages internes et externes mis à mal...

Accueillir dans nos consultations un réfugié – nous pourrions certainement dire la même chose pour chaque nouvelle rencontre avec n'importe quel patient –, c'est tout d'abord accueillir un étranger, lui faire une place en nous, avec tout ce qu'il peut avoir d'inquiétant en raison de sa proximité et de son étrangeté réelle et psychique (référence linguistique et culturelle, notamment). C'est un être étrange aussi par son vécu, car « réfugié » signifie être victime de répression, de violence d'État, du fait de ses appartenances et de ses affiliations. Il est porteur de l'horreur qu'il a subie, celle qui sidère par son apparente inhumanité. Ce sujet « à reconstruire » suggère un sens nouveau pour les notions d'angoisse de castration, de morcellement, de vide, de persécution... Elles ont pris pour lui un sens de réalité externe,

elles ne sont plus des fantasmes ou même une réalité interne. Ces angoisses que nous rencontrons plus fréquemment chez le sujet psychotique ont une histoire différente pour les victimes de violence d'État ; elles ont un fondement dans le réel, elles ont été agies à travers les méthodes des tortionnaires.

Un exilé ne vit plus dans son contexte socioculturel et « psychique », il se vit comme n'ayant plus d'étayage externe. Le bain familial et culturel est à distance géographique, la rupture a été, elle aussi, violente. La culpabilité de survivre alors que les siens vivent encore « avec le risque de... » se manifeste notamment à travers les écueils du conflit de loyauté dans le long travail psychothérapeutique. Sébastien expérimentait les va-et-vient entre ce que je, nous, on pouvait attendre de lui, et ce que lui pouvait mettre en place ou solliciter pour lui.

Ses étayages internes ont été assez violemment ébranlés pour qu'il ne puisse pas penser seul y faire appel, s'y référer sans risque de retour du trauma. Se souvenir, c'est alors, comme pour Sébastien, prendre le risque encore et encore de revivre la torture. Essayer de se penser comme s'originant dans l'exil est un moyen de ne pas souffrir du vécu pas encore devenu souvenir, mais il coupe de la possibilité de faire appel aux ressources internes.

Il vit dans un pays d'accueil, dont il ne comprend pas toujours les codes et modalités de relation aux autres. Cette première rencontre avec une terre d'asile (venant après ce vécu de violence) demande souvent une réorganisation de la vie intrapsychique et intersubjective importante. Sébastien me demandera beaucoup de lui « expliquer comment ça marche ici ! ».

Ainsi, les manifestations de ces atteintes sont multiples et variées. Les plaintes somatiques (céphalées, hypo ou hypertension, tensions musculaires plus ou moins invalidantes), les difficultés de sommeil et une incompréhension de ce qui se passe en soi, accompagnés de vécus qui nous semblent parfois délirants, sont autant d'indicateurs de la souffrance de ces personnes qui ont subi ces expériences, mais aussi de leurs fragilités.

Ce type de vécu représente un non-sens pour les sujets. Tout ce qu'ils ressentent, vivent et pensent leur est inhabituel. Ils ne se comprennent plus, ne se reconnaissent plus. Les modèles de leur vie d'avant ne semblent plus pouvoir exister. Il arrive régulièrement qu'ils se présentent à nous, qu'ils commencent leur histoire comme s'originant dans cette expérience.

Le psychologue intervenant auprès de personnes réfugiées rencontre donc des individus extrêmement fragilisés par l'horreur de ce qu'ils ont vécu, mis à mal dans leur place de sujet et encore sous influence de leur vécu d'objet. Les pratiques de tortures agissent comme déformation et/ou perversion des représentations des fonctions psychiques et corporelles de chaque partie touchée. Les vécus de morcellement, de castration sont fréquents, nous l'avons dit. La confusion des limites dedans/dehors, l'interrogation de ce qui fait cadre, l'absence de désir, mais aussi la difficulté à satisfaire les besoins sont également les conséquences les plus repérables chez les victimes de violence institutionnalisée.

Après cet état des lieux, nous pouvons constater que les restes (« noyaux narcissiques primaires » non atteints par les méthodes de la répression) sont d'ordre archaïque et que c'est ce sur quoi, ensemble, nous devons nous appuyer pour tenter l'élaboration, pour tenter de refaire du lien, de réparer les contenants et contenus.

Chacune des victimes de violence extrême se trouveraient ainsi réduite à ce que nous pourrions appeler sa « part d'universel », dépouillée de son contexte, de ses étayages, de ses cadres externes et avec un cadre interne défaillant.

Un dispositif pour élaborer l'expérience traumatique

Le dispositif proposé pour permettre d'établir une relation de confiance suffisamment bonne doit tenir compte de l'ensemble des paramètres de la réalité vécue. Le temps nécessaire à l'établissement d'une relation thérapeutique est à la mesure de la persécution subie. La position du psychologue est régulièrement interrogée. Sa neutralité bienveillante est tantôt

considérée comme étant une alliance à la cause de la victime, tantôt une position de « bourreau-voyeur ». Pointer ces mouvements au cours de la prise en charge permet d'opérer une scission entre ce qui est le fait du tortionnaire et ce qui est du fait des tentatives de mouvements défensifs de la victime-objet.

Le dé-nouage de la chronologie des événements et de l'histoire du sujet, rendu compact par le vécu traumatique, rend repérable par la personne les restes narcissiques, les ressources auxquelles elle peut faire appel. Elle peut ainsi ébaucher le rétablissement de mécanismes de défenses aussi commun que l'oubli, l'expression d'agressivité ou de colère, mais, surtout, la personne peut identifier l'agresseur comme étant en dehors d'elle.

La confusion induite par la torture entre ce qui est infligé par un autre et ce qui relève de l'impuissance de la victime à réagir, l'amène à penser qu'elle a contribué à sa déchéance.

Il est alors nécessaire de reposer les éléments de l'histoire du sujet dans leur contexte. De ce travail préalable et souvent indispensable peut naître l'élaboration de l'expérience traumatique. Les limites physiques, psychiques et sociales retrouvent alors leur sens. Vient ensuite un long et laborieux travail de deuil lié à l'exil et touchant aux pertes subies, tant physiques que psychiques, familiales et sociales.

Bibliographie

- Bleger L., Ulriksen-Vinar M., 1987, La souffrance de l'horreur. Encyclopédie Fondation Diderot. Paris, Fayard
- Doray B., Louzoun C., 1997, *Les Traumatismes dans le psychisme et la culture*, Ramonville-Saint-Agne, Érès.
- Ferenczi S., 1932, « Confusion de langue entre les adultes et l'enfant », in *Œuvres complètes*, tome IV, Paris, Payot, 1982, pp. 125-135.
- Freud S., 1919, *L'Inquiétante étrangeté et autres essais*, Paris, Gallimard, 1985.
- Janin C., 1996, *Figures et destins du traumatisme*, Paris, PUF.
- Kaës R. et al., 1979, *Crise, rupture et dépassement*, Paris, Dunod.
- Kaës R., 1998, *Différence culturelle et souffrances de l'identité*, Paris, Dunod.
- Puget J., Kaës R. et al., 1989, *Violence d'État et psychanalyse*, Paris, Dunod.
- Sironi F., 1991, « Les victimes de la torture et des répressions : nature, singularités et fonctions du traumatisme », *Psychologie médicale*, 4-5 : 459-464.
- Sironi F., 1991, « Une pratique sous influence, la psychothérapie avec les victimes de torture », *Nouvelle revue d'ethnopsychiatrie*, 22-23 : 19-30.
- Sironi F., 1992, « Traumatisme intentionnel et psychothérapie », *Le Journal des psychologues*, 144 : 27-29.
- Sironi F., 1992, « L'universalité est-elle une torture ? », *Nouvelle revue d'ethnopsychiatrie*, 34 : 43-58
- Vinar M., Ulriksen-Vinar M., Bleger J., 1989, *Exil et torture*, Paris, Denoël.